

Article 1:

Le Challenge RunnerBreizh Pays de Vannes 2019 est ouvert à tous les coureurs, licenciés ou non, à partir de catégorie Junior, qui participent au moins à 5 des 12 épreuves du Pays de Vannes proposées. Il n'y a pas d'inscription requise, la participation à l'une de ces courses classe le coureur provisoirement dans le Challenge, et la participation sur 5 de ces courses au minimum classe définitivement le coureur au Challenge.

23/02/2019 Vannes : Aspttrail

03/03/2019 Les 30 d'Arradon

10/03/2019 Course nature de Theix

17/03/2019 Vann'Eco Tour

31/03/2019 Course Nature de Plougoumelen

22/04/2019 Foulées du Bono

01/05/2019 Course Nature de Baden

05/05/2019 Tri Condat Monterblanc

12/05/2019 Course Nature de Séné

19/05/2019 : Trail de la Maison du Loup Trédion

26/05/2019 : Foulées Surzuroises

02/06/2019 Treffléan : la Treffléanaise

Article 2:

Les points marqués par chaque personne sont relatifs à leur indice, égal au rapport de la Place Scratch sur le Nombre de Participants total, pour les Hommes comme pour les Femmes !

Est ensuite affecté un coefficient de division relatif à la distance parcourue. L'indice du coureur sera redivisé par ce coefficient « distance », ainsi plus l'on choisit une grande distance, plus grand sera le nombre par lequel on divisera l'indice. Ceci afin de valoriser la distance courue car l'on sait qu'il y a moins de participants sur les plus longues distances, et donc l'indice y est souvent moins parlant.

La formule de calcul est donc classement Scratch / Nombre de Participants / Distance (en km) * 1000

Sera gardée la Moyenne des 5 meilleures notes (les plus basses donc) même si plus de 5 courses courues.

Article 3:

Les vainqueurs du Challenge RunnerBreizh Pays de Vannes, seront celui et celle qui, après la dernière épreuve, auront obtenu le moins grand nombre de points en application du barème fixé à

l'article 2. En cas d'égalité (peu probable avec la méthode de calcul) , le vainqueur sera celui ou celle qui aura parcouru le + de distance .

Article 5:

Toute réclamation doit être faite auprès de RunnerBreizh.fr via l'adresse email contact@runners56.fr

Les litiges liés au présent règlement seront soumis aux avis du bureau de l'association Runners 56 qui tranchera. La décision sera sans appel.

Article 6 :

En cas de souci de Chronométrage, ou de balisage, lors d'une ou plusieurs course(s) résultant en l'impossibilité d'établir un classement, les coureurs présents ayant retiré leur dossard se verront attribué une course à leur actif, sans points marqués, mais leur permettant d'afficher une course supplémentaire à leur compteur dans l'optique d'atteindre les 5 courses requises . Leur Moyenne sera alors calculée sur les autres courses courues .

Article 7: Récompenses :

Seront primés lors d'une réunion spéciale, ou à l'issue de la dernière course du Challenge,

Les 3 premiers Hommes Scratch.

Les 3 premières Femmes Scratch.

Les 1ers et 1^{ère} de chaque catégorie de Junior à Master 5 HORS SCRATCH (non cumulable donc)

JUF JUM / ESF ESM / SEF SEM / V1F V1M / V2F V2M / V3F V3M / V4F V4M / V5F V5M

Soit 22 lots.

Seront concoctés grâce à des partenariats locaux, et investissement direct de RunnerBreizh grâce au bénéfice généré par la publicité sur le site, des Paniers Garnis contenant des produits issus du Pays de Vannes majoritairement . Les mêmes lots seront attribués pour la même place Scratch Homme et Femme . Les mêmes lots seront attribués au vainqueur de chaque Catégorie .

Article 8 :

Les courses faisant partie du Challenge s'engagent à communiquer sur leurs flyers, réseaux sociaux, pages web, leur appartenance à ce Challenge, et à donner un lien vers le classement provisoire puis définitif du Challenge. Elles acceptent la présence d'une Banderole de promotion du Challenge sur leur aire de départ et arrivée . Elles ne s'engagent aucunement financièrement dans ce Challenge .

Elles donnent autorisation à RunnerBreizh.fr de publier les résultats de leurs éditions passées, et à venir . Elles font leur possible pour envoyer à RunnerBreizh les résultats dès qu'ils sont prêts, en même temps qu'à Klikego et à la Presse .